




-  **FORMATION INITIALE**
-  **FORMATION CONTINUE**
-  **FORMATION EN ALTERNANCE**

La spécificité du diplôme, ce qui le démarque au niveau national, est qu'il garantit au titulaire du Master 2 une formation tri-disciplinaire spécialisée sur le management des espaces littoraux et marins :

- Gestion des territoires : géologie, géographie, cartographie et urbanisme ;
- Gestion technique de l'eau et sciences de l'eau : biologie marine ; pollutions marines ;
- Gestion territoriale et gestion de projet : droit et économie des espaces littoraux et marins, directives et lois nationales ; étude des activités liées aux espaces littoraux et marins dont : gestion des ressources marines et littorales, pêche, transport, tourisme ; répartition des compétences au niveau territorial sur chaque domaines.










Objectifs de la formation

Ce master a pour objectif de préparer les étudiants à une insertion professionnelle rapide :

-  **Interaction et immersion en milieu professionnel :** De nombreux intervenants dans la formation sont des professionnels ; le second semestre est dédié au stage en entreprise.
-  **Aptitude au travail collaboratif :** les étudiants participent à des projets professionnalisant collectifs sur des projets réels en cours sous la tutelle d'un professionnel et d'un enseignant référent.
-  **Ouverture sur l'international et terrains :** le parcours comporte de nombreuses visites de terrain au niveau national et international (visite des principaux ports français). Les stages à l'étranger sont fréquents, la problématique littorale étant mondiale, et encouragés.

Perspectives professionnelles

Les débouchés se font autant au niveau national qu'international dans le secteur privé comme public :

-  **Chargé de mission** et/ou chef de service en aménagement littoral ou en environnement
-  Chargé de mission portuaire
-  **Chargé d'études**
-  Chargé de développement et de prospective en planification
-  Chargé d'études d'impacts
-  **Chef de projet**
-  Chef de service en gestion des risques côtiers et adaptation au changement climatique
-  ingénieur ou attaché territorial
-  enseignant-chercheur (volet recherche)

Conditions d'accès

Le Master 2 Gestion des Littoraux et des Mers est ouvert à des étudiants titulaires d'un Master 1 mais dont le cursus peut différer avec une dominante : en géographie, biologie, droit, économie ou gestion. Les candidats sont présélectionnés sur dossier de candidature et sélectionnés sur entretien.

La 1^{ère} année de Master Management Public comprend un parcours dédié aux étudiants désirant poursuivre leurs études par un Master 2 Gestion des Littoraux et des Mers. Elle permet aux étudiants :

- De s'initier aux problématiques environnementales et littorales ;
- D'appréhender le contexte national et européen des politiques publiques ;
- De s'approprier le cadre juridique de l'action publique ;
- D'optimiser les ressources des organisations publiques ;
- De mettre en oeuvre des stratégies de marketing et de communication ;
- De piloter les projets de développement territorial lié aux espaces littoraux.
- En M1, candidature sur Mon Master. En M2, candidature sur e-candidat.

Partenaires

Les partenaires participent aux enseignements dispensés à l'université, informent des conférences professionnelles et les accompagnent dans la recherche de stage puis d'emploi. Ils sont susceptibles de les accueillir dans le cadre de leur stage ou projet de recherche.

Collectivités territoriales, Syndicats mixtes, DREAL, DDTM, Agence de l'eau, EID Méditerranée, Ifremer, BRGM, Parc Marin du Golfe du Lion, Projet Natura 2000 en Mer, Volet littoral du Réseau associatif GRAINE, Réseau Medplan des aires marines protégées en Méditerranée, Cepralmar, Comité Régional des Pêches Marines et des Elevages Marins, Section Régionale de la Conchyliculture...

” Les deux grands atouts du diplôme sont la place laissée au stage et l'implication prévue dans le projet professionnel celui-ci est mené par la promotion, encadrée tout au long de l'année par les enseignants et le commanditaire. La promotion s'implique donc dans le montage et la négociation des termes du cahier des charges son traitement et le rendu du travail auprès du commanditaire. ”

Retrouvez les contacts de l'équipe pédagogique et les détails de cette formation sur www.montpellier-management.fr/formations/